



Date de génération de ce justificatif : 23/05/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

CABINET LEPRÊTRE EXPERTISE & LITIGES – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 22 mai 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 15/05/2026 il a été constitué une EURL dénommée : CABINET LEPRÊTRE EXPERTISE & LITIGES Nom commercial : FRANÇOIS-XAVIER LEPRETRE Siège social : 5 rue saint dreyer 29780 PLOUHINEC Capital : 100 € Objet : •La réalisation d'expertises techniques et de diagnostics dans le domaine du bâtiment et du génie civil, intégrant les litiges. •L'assistance technique à la réception de travaux et le suivi de chantiers. •Le conseil en pathologie du bâti, l'audit technique et l'évaluation de sinistres. •La médiation technique entre maîtres d'ouvrage et entreprises de construction. •Toutes opérations industrielles, commerciales ou financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social. •L'expertise judiciaire auprès des tribunaux Gérant : M. LEPRETRE François-xavier 5 rue saint dreyer 29780 PLOUHINEC Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de QUIMPER

[Consulter cette annonce en ligne](#)